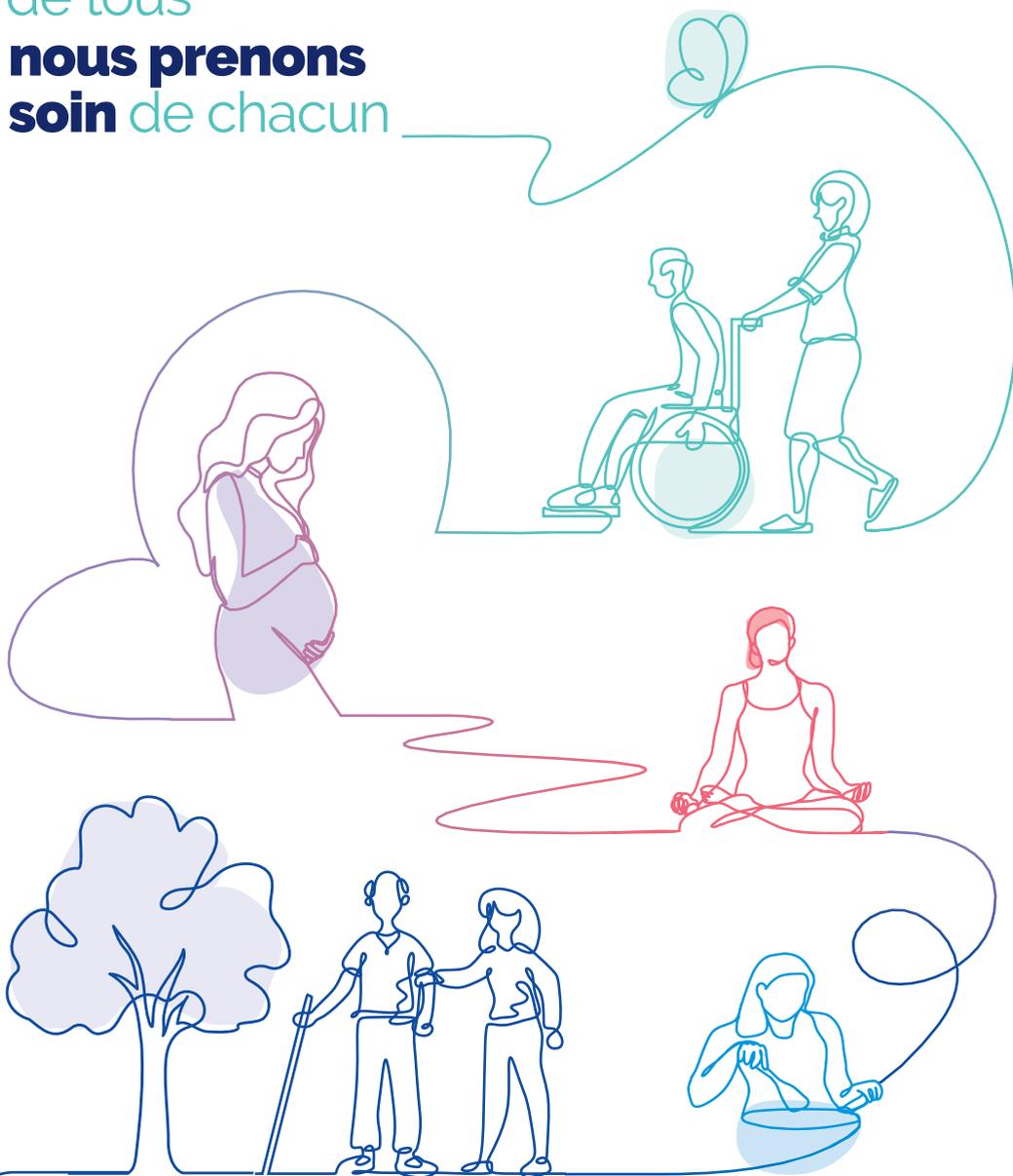


Pour la santé de tous nous prenons soin de chacun



Rapport d'activité 2024

EDITO

2024 : agir ensemble pour une santé plus proche, plus équitable, plus durable

L'année 2024 restera marquée par un contexte national exceptionnel, avec l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, qui ont mis en lumière **les bienfaits de l'activité physique et du sport pour toutes et tous**. Cette grande cause nationale de l'activité physique a résonné particulièrement fort dans notre région, où de nombreuses initiatives ont vu le jour pour promouvoir une santé durable, accessible et inclusive.

Ce rapport d'activité témoigne d'une année intense et engagée, au cours de laquelle l'Agence régionale de santé Pays de la Loire a poursuivi, avec constance et détermination, la mise en œuvre de son Projet régional de santé (PRS) 2023-2028. Fruit d'une large concertation, ce PRS porte une ambition forte : **améliorer la santé des habitantes et des habitants de notre région autour de cinq grandes priorités**. Réduire les inégalités de santé, permettre à chacun d'être acteur de sa santé, mieux accompagner les personnes âgées et en situation de handicap, garantir un accès équitable aux soins et transformer durablement notre système de santé : tels sont les engagements qui ont guidé notre action en 2024.

Dans le prolongement de ces priorités, nous avons également engagé la mise en œuvre du quatrième Plan régional santé environnement (PRSE4), qui porte des enjeux cruciaux pour la qualité de vie, la prévention et la résilience face aux défis environnementaux. Qu'il s'agisse de la qualité de l'eau, de la prévention des risques ou de l'aménagement d'environnements favorables à la santé, ce plan structure nos actions sur le long terme, au plus près des territoires.

L'année 2024 a également été marquée par un renforcement de notre relation avec les élus locaux. Une enquête IPSOS récente révèle une bonne image et une solide reconnaissance de l'utilité de l'action des ARS par les maires. Elle met aussi en lumière une attente forte : celle d'une ARS plus présente sur le terrain, plus proche des réalités locales, plus en appui de l'action publique menée dans les communes. Nous avons entendu ce message. C'est dans cette logique de territorialisation de notre action que nous avons renforcé nos partenariats, multiplié les échanges, et agi au plus près des besoins, en lien avec les collectivités, les professionnels de santé et les associations.

L'ARS Pays de la Loire, ce sont des femmes et des hommes engagés aux côtés de tous les acteurs du système de santé régional. C'est ensemble, dans une démarche collective, que nous construisons les réponses aux grands enjeux de santé publique. Je tiens à remercier l'ensemble de nos partenaires pour leur engagement constant. La santé ne se décrète pas, elle se construit dans le dialogue, dans la proximité et dans la confiance.

Ce rapport rend compte de cette dynamique. Il reflète notre volonté de faire de la santé une priorité partagée, au cœur des territoires, au plus près des citoyennes et des citoyens.

Jérôme Jumel
Directeur général de l'Agence régionale de santé Pays de la Loire

SOMMAIRE

page 4

MIEUX VIVRE EN SANTÉ : PROMOUVOIR, PRÉVENIR, ANTICIPER

Comment agir sur les déterminants de santé pour améliorer durablement la qualité de vie ?

1

page 12

SOIGNER AUTREMENT : GARANTIR L'ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS, PARTOUT

Comment organiser un système de santé accessible, inclusif et adapté aux besoins territoriaux ?

2

page 20

AGIR AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES : CO-CONSTRUIRE DES SOLUTIONS LOCALES

Comment adapter l'action publique aux réalités et attentes locales ?

3

page 22

INVESTIR DANS LES MÉTIERS : FORMER, ATTIRER, SOUTENIR

Comment préparer les professionnels de santé à relever les défis actuels et futurs ?

4

page 26

PROTÉGER LES PLUS FRAGILES : ACCOMPAGNER LE GRAND ÂGE AVEC HUMANITÉ

Comment garantir la dignité, le soin et l'accompagnement des personnes âgées en situation de dépendance ?

5

page 30

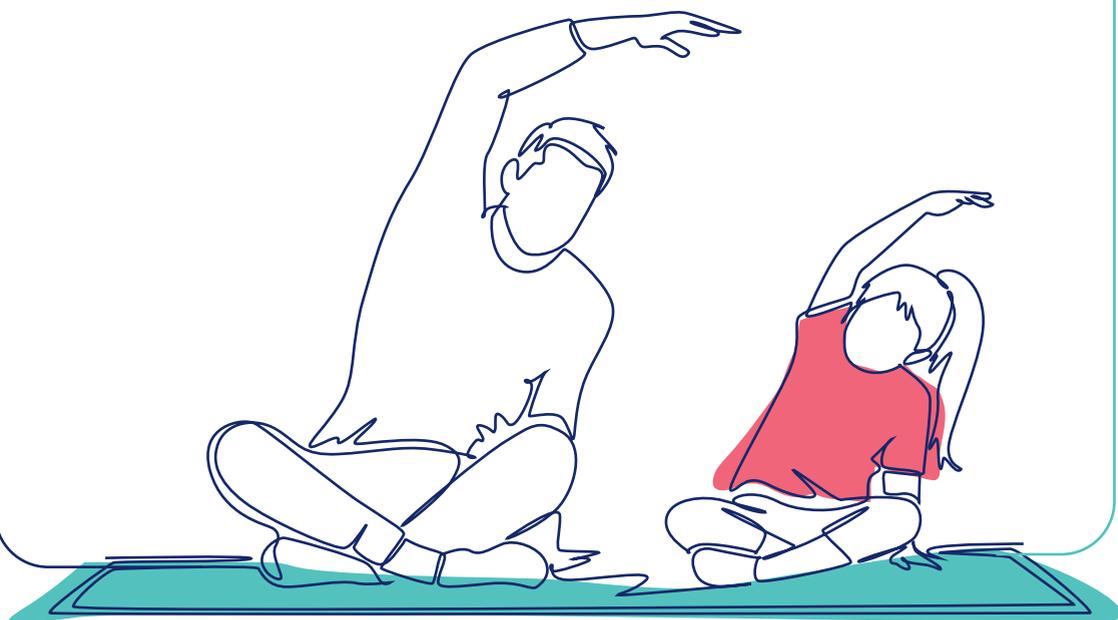
BILAN SOCIAL DE L'ARS PAYS DE LA LOIRE : CHIFFRES CLÉS INTERNES ET COMMUNICATION

6

1

Mieux vivre en santé : promouvoir, prévenir, anticiper

Comment agir sur les déterminants de santé pour améliorer durablement la qualité de vie ?



Prévention par le mode de vie et la promotion de la santé

GRANDE CAUSE NATIONALE 2024 : BOUGER PLUS POUR VIVRE MIEUX

En 2024, l'ARS Pays de la Loire s'est engagée pour la promotion de l'activité physique et sportive.

Dans le cadre de la grande cause nationale 2024 dédiée à la promotion de l'activité physique et sportive, l'ARS Pays de la Loire s'est pleinement mobilisée pour faire bouger la région. Face aux enjeux de santé publique liés à la sédentarité – responsable de 9 % des décès en France – l'Agence a déployé un vaste plan d'actions en cohérence avec le Projet régional de santé 2023-2027.

Objectif : inciter les Ligériens, à tous les âges et sur tous les territoires, à intégrer davantage d'activité physique dans leur quotidien, avec une attention particulière portée aux publics les plus vulnérables – seniors, personnes vivant avec un handicap, jeunes, malades chroniques, personnes précaires. Cette dynamique, qui s'inscrit déjà dans la durée, se prolonge en 2025 autour de la prochaine grande cause nationale dédiée à la santé mentale, un domaine pour lequel l'activité physique est aussi un levier majeur de prévention.

985

personnes

conseillées et 249 orientations vers des Maisons Sport-Santé ou des associations locales



275

participants

au colloque «Pour une France en forme».

17

projets

financés dans le cadre de l'appel à projets "Bouge 30 min"

15

projets

"ESMS et club" mis en œuvre.

5 000

spectateurs

sensibilisés lors d'un match de handball.

Prévention des maladies par la vaccination ou les campagnes ciblées

CAMPAGNE HPV : PRÉVENIR LES CANCERS DÈS L'ADOLESCENCE

La seconde campagne de vaccination contre le papillomavirus humain (HPV) a été lancée en octobre 2024 dans les collèges de la région, avec une collaboration efficace au niveau local, notamment avec l'Éducation nationale. Le système d'information COLIBRI a facilité la gestion dématérialisée des autorisations parentales et le suivi en temps réel des vaccinations, assurant ainsi une plus grande fluidité et transparence de l'opération. Les collèges publics ont largement répondu à l'appel, tandis que la participation des établissements privés a été plus modérée. Les équipes mobiles de vaccination, soutenues par les Centres de formation professionnelle et développement (CFPD), ont parcouru le territoire, avec un soutien des professionnels de santé libéraux.

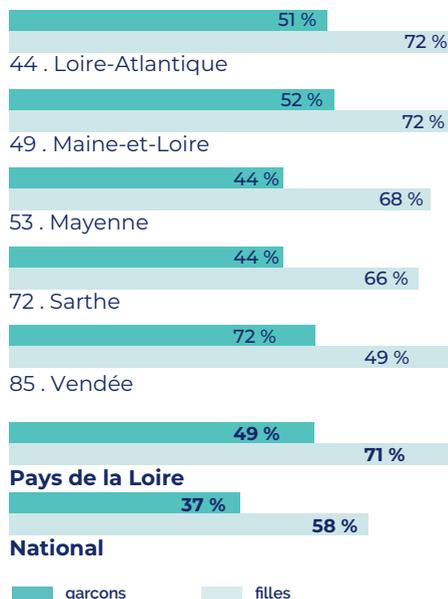
Une deuxième équipe a été déployée à Saint-Nazaire pour mieux couvrir la Loire-Atlantique.

Chiffres clés



Pour la 2^e année scolaire de vaccination contre les papillomavirus humains (HPV) au collège, la campagne de vaccination a débuté en octobre 2024. Elle a ciblé les garçons et les filles élèves de 5^e, majoritairement nés en 2012 et âgés de 12 ans en 2024

Couvertures vaccinales contre les papillomavirus, en 2024, chez les filles et les garçons en Pays de la Loire



(Source : Données SNDS-DCIR, traitement Santé publique France, données mises à jour au 31/12/2024)

Santé environnementale et anticipation des risques

LANCEMENT DU PRSE 4 : VERS UNE SANTÉ ENVIRONNEMENTALE PLUS JUSTE

Le 12 avril 2024 à Nantes, l'Agence régionale de santé, la Préfecture et la Région des Pays de la Loire ont officiellement lancé le 4^e Plan Régional Santé Environnement (PRSE4) pour la période 2024-2028. Ce plan, issu d'une large démarche collaborative, traduit une volonté partagée de mieux comprendre et réduire les impacts de l'environnement sur la santé humaine.

Porté par le principe « Une seule santé » (One Health), le PRSE4 souligne l'interdépendance entre les santés humaine, animale et environnementale. Il s'inscrit également dans la lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé et l'adaptation aux effets du changement climatique.

Fruit d'un important travail de co-construction mené en 2023, ce nouveau plan rassemble six axes stratégiques et 18 objectifs prioritaires, autour de thématiques clés : qualité de l'eau, alimentation durable, habitat sain, cadre de vie favorable, préservation de la biodiversité et exposition aux polluants chimiques.

6 axes stratégiques

1. Eau et santé
2. Alimentation et santé
3. Bâtiment, habitat et santé,
4. Cadre de vie, aménagement et santé
5. Biodiversité et santé
6. Exposition aux polluants chimiques.

7500 bénévoles

engagés dans la préservation de la biodiversité en Pays de la Loire.



18 objectifs prioritaires

pour améliorer la santé environnementale en région.

1/3 des adultes en france

souffrent d'allergies aux pollens, un enjeu majeur du PRSE4.

75% des ménages

ont utilisé au moins un pesticide dans l'année, une problématique adressée par le PRSE4.

+ 400 acteurs régionaux

mobilisés dans la co-construction du plan

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES 2024 : RETOUR D'EXPÉRIENCE SUR UNE GESTION ANTICIPÉE DES RISQUES SANITAIRES

L'ARS Pays de la Loire a activé le dispositif de surveillance sanitaire renforcé, comprenant une veille continue, un reporting réactif et la mobilisation des équipes d'astreinte. Cette organisation a permis de garantir une gestion efficace des crises sanitaires, même si aucun événement majeur n'a perturbé les matchs.

La planification de crise a été consolidée avec la validation de 4 volets du dispositif ORSAN, et l'implication active des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS). Un séminaire organisé au CHU d'Angers a permis de former plus de 150 professionnels de santé à la gestion des situations sanitaires exceptionnelles (SSE), contribuant ainsi à la sécurisation des événements et à la préparation aux crises sanitaires futures.



150

professionnels de santé

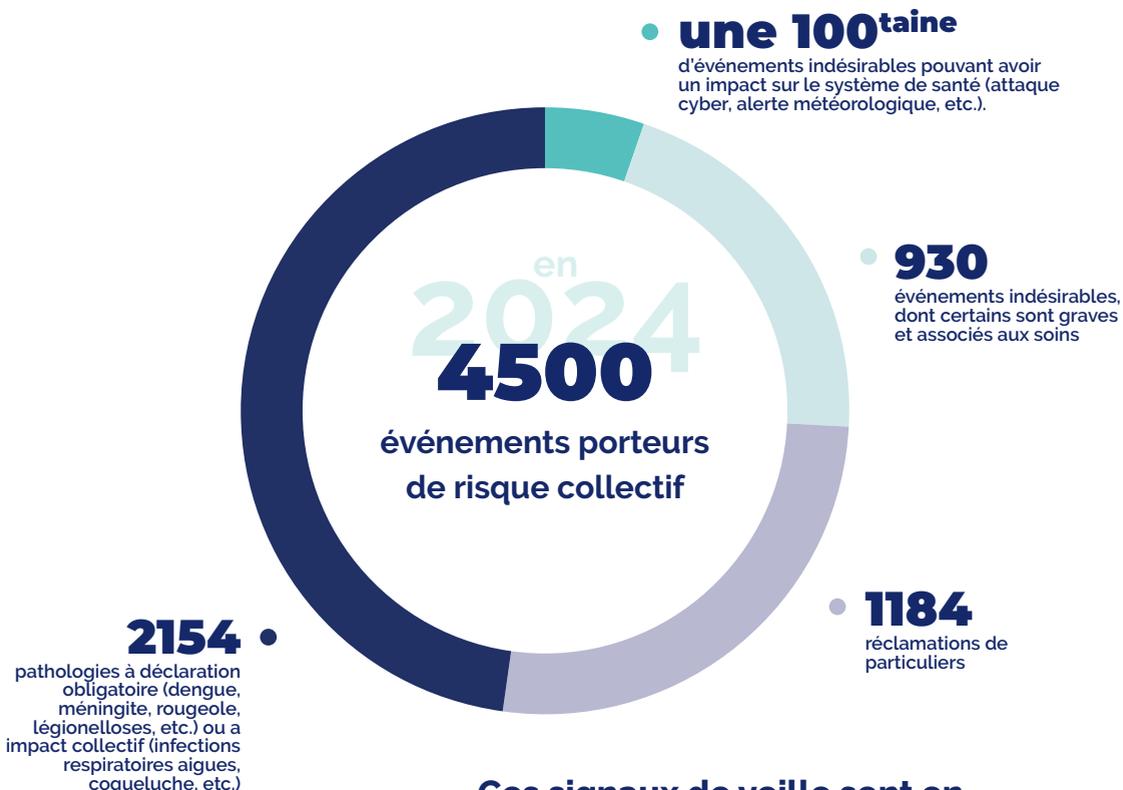
formés à la gestion des situations
sanitaires

Chiffres clés

De la veille sanitaire

surveiller pour prévenir

EN 2024, LE DÉPARTEMENT DE VEILLE A INVESTIGUÉ PLUS DE 4500 ÉVÉNEMENTS PORTEURS DE RISQUE COLLECTIF ET EN PARTICULIER :



Ces signaux de veille sont en constante augmentation ces dernières années et progressent d'environ 15% chaque année.

Santé mentale

La psychiatrie est confrontée à un défi majeur : répondre à une demande croissante de soins pour les jeunes, les adultes et les personnes âgées, dans un contexte de tension sur les ressources médicales. Cette situation renforce l'engagement de l'ARS à soutenir le secteur, à fluidifier les parcours et à développer des solutions innovantes pour garantir une prise en charge adaptée à chaque patient. Un plan d'urgence a été lancé par l'ARS en juin 2023 pour sécuriser les prises en charge et renforcer la psychiatrie de secteur.

Ce plan, d'un montant de 10 millions d'euros, agit à la fois sur l'amont de l'hospitalisation et engage des travaux à moyen terme.

10 millions d'euros

un plan d'urgence lancé par l'ARS en juin 2023 pour sécuriser les prises en charge et renforcer la psychiatrie de secteur.

En 2024, le dispositif des ambassadeurs en santé mentale poursuit son déploiement

12

ambassadeurs

à Nantes interviennent dans les lycées

254

personnes

formées à la prévention du suicide



DISPOSITIFS DE PRÉVENTION EN SANTÉ MENTALE

En 2024, le dispositif des Ambassadeurs en Santé Mentale (ASM) poursuit son déploiement avec une deuxième année à Nantes et une première année à Saint-Nazaire. Porté par la Fondation Action Recherche Handicap et Santé mentale (ARHM) et déployé en Loire-Atlantique par Unis-Cité, ce programme implique des jeunes volontaires en service civique, qui consacrent la moitié de leur temps à sensibiliser à la santé mentale et l'autre moitié au programme « Repairs Santé », axé sur la prévention auprès de leurs pairs. À Nantes, 12 ambassadeurs interviennent dans les lycées, centres de formation, foyers jeunes travailleurs et missions locales.

En 2025, les interventions s'étendront à d'autres établissements et potentiellement à l'établissement pénitentiaire pour mineurs d'Orvault. À Saint-Nazaire, 7 ambassadeurs ont été recrutés, avec des actions prévues sur toute la CARENE.

D'autres dispositifs de prévention se poursuivent : NIGHTLINE développe des actions d'« aller-vers » et un atelier fresque santé mentale pour les étudiants. Un pôle ressources régional compétences psychosociales (CPS) est lancé en 2024 ainsi que des formations. Sur 2024, 254 personnes ont été formées à la prévention du suicide, et le dispositif 3114 a été expérimenté en milieu carcéral à Angers. Le dispositif Vigilans continue d'étendre son réseau d'urgence psychiatrique, couvrant désormais 75 à 80% des services d'urgence. Enfin, un projet de « maison des enfants » à Nantes est prévu, pour offrir un accompagnement dédié à la santé psychique des enfants de 6 à 11 ans. Ce dernier s'inscrit dans le cadre du Plan santé mentale de Nantes Métropole, porté par la maire Johanna Rolland et la Préfecture, pour soutenir les jeunes et leurs familles.

Projet M'T Émotions : renforcer les compétences psychosociales des enfants

Le projet M'T Émotions vise à améliorer la gestion des émotions chez les enfants, adolescents et jeunes adultes, en les aidant à mieux comprendre, exprimer et réguler leurs émotions. Ce programme, destiné aux 3-16 ans (jusqu'à 25 ans dans certaines situations), propose des ateliers ludiques et pédagogiques intégrés au parcours scolaire, animés par des professionnels spécialisés. Les ateliers favorisent l'estime de soi, la communication non violente (CNV) et la régulation émotionnelle.

Déployé dans plusieurs écoles primaires et collèges de Saumur, Cholet et Angers depuis janvier 2024, ce programme est soutenu par l'Éducation nationale, l'IREPS, et des écoles diocésaines. Il bénéficie d'un financement de 30 000 € de l'ARS Pays de la Loire. Des outils sont également fournis aux familles et aux équipes éducatives pour soutenir le développement émotionnel des enfants.



SOUTIEN AUX AIDANTS : UN ENJEU MAJEUR DE SANTÉ PUBLIQUE

En France, entre 8 et 11 millions de personnes soutiennent au quotidien un proche en situation de handicap ou de perte d'autonomie. Cet engagement, souvent invisible, peut entraîner des répercussions importantes sur la santé physique, psychique et sociale des aidants, exposés à des risques d'isolement, d'épuisement, ou encore de renoncement aux soins. Consciente de ces enjeux, l'ARS Pays de la Loire déploie depuis plusieurs années une stratégie régionale d'aide aux aidants, en cohérence avec la feuille de route nationale « Agir pour les aidants ». Cette stratégie s'articule autour de quatre axes : une offre d'accompagnement adaptée, un droit effectif au répit, une information de qualité, et la participation des aidants à l'organisation du système de

santé. L'ARS soutient le développement des plateformes de répit, des accueils temporaires (hébergement et accueil de jour) et d'initiatives innovantes telles que les séjours adaptés ou les répits à domicile. Fin 2024, le territoire régional compte 27 plateformes de répit, complétées par plus de 2 300 places d'accueil temporaire. Des diagnostics territoriaux, réalisés avec l'appui du CREAL, permettent de mieux connaître et adapter l'offre existante. L'ARS poursuit ses efforts pour consolider et structurer durablement cette offre essentielle, facteur clé du maintien à domicile et de la qualité de vie des aidants comme des personnes accompagnées.

2

Soigner autrement : garantir l'accès pour tous, partout

Comment organiser un système de santé accessible, inclusif
et adapté aux besoins territoriaux ?

299

médecins

pour 100 000 habitants
en Pays de la Loire

329

médecins

pour 100 000 habitants
au niveau National

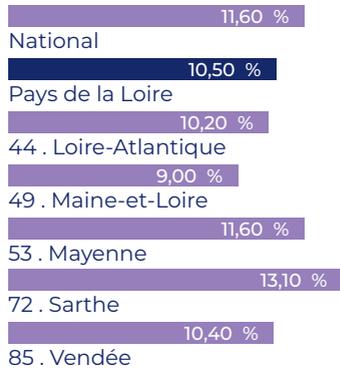


Réorganisation territoriale de l'offre de soins

ACCOMPAGNER L'OFFRE D'EXERCICE COORDONNÉ

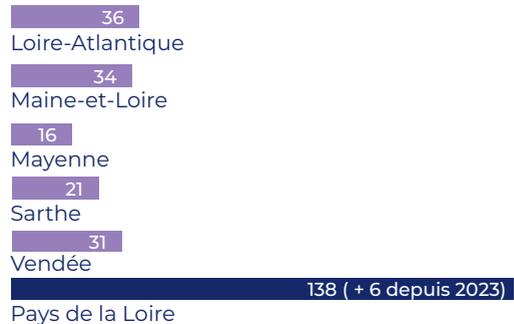
La densité médicale en Pays de la Loire **est inférieure à la moyenne nationale** avec des disparités territoriales. **Le taux de patients sans médecin traitant reste important** mais en dessous du taux national :

Taux de patients sans MT ou sans MT en activité



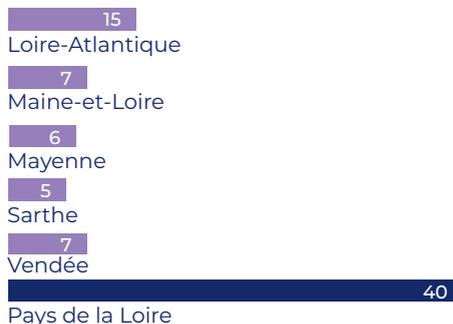
La région affiche une bonne dynamique en matière d'exercice coordonné (MSP, CPTS, CdS), avec un **accompagnement structuré des professionnels de santé en partenariat avec les fédérations régionales**. Ces réponses locales sont à accompagner et à amplifier.

Nb de Centre de santé au 31/12/2024



Le **déploiement des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)** progresse, couvrant 84 % du territoire régional. (100% pour la Vendée)

Nb de CPTS* au 31/12/2024



Ainsi que des **Centres de santé (cds)**

Nb de CPTS* au 31/12/2024



**Un projet
médicobus en
Sarthe, porté
par le Conseil
départemental
de la Sarthe est
en service depuis
2024.**

ZOOM les projets territoriaux

« ESCoRTER » en Vendée

Le cabinet médical ESCoRTER, ouvert à Beauvoir-sur-Mer depuis le 1er octobre, propose une **réponse concrète aux besoins de soins dans les zones sous-médicalisées. Ce dispositif innovant vise prioritairement les personnes sans médecin traitant, les seniors et les patients chroniques.** Fruit d'un partenariat entre professionnels de santé et collectivités locales, il garantit un **accès équitable à des soins coordonnés.**

Soutenu par l'ARS, la CPAM et la Préfecture, ESCoRTER s'inscrit dans une dynamique territoriale de santé durable.



ZOOM les projets territoriaux

« Prenons soin de ceux qui soignent » en Mayenne

Un dispositif de soutien pour le bien-être des soignants est en cours de développement. Il vise à mieux détecter les situations de mal-être, telles que l'épuisement professionnel et les addictions, et à offrir des réponses adaptées. **Ce projet inclut la formation de relais locaux (CPTS, MSP, CLS) sur le risque psycho-social et propose des outils comme une plateforme de soutien psychologique** et un centre de ressources départemental. Il permettra également de faciliter l'écoute, le partage d'expériences et l'orientation des soignants en difficulté.

ZOOM les projets territoriaux

« IDE Boussole »

Le projet IDE Boussole, lancé en Sarthe en 2024, **vis à améliorer la régulation et l'orientation des demandes de soins non programmés, en libérant du temps médical.** Il repose sur l'intervention d'Infirmiers Diplômés d'État (IDE) formés à l'accueil et à l'orientation des patients, afin de délester les secrétariats médicaux. En cas de besoin, l'IDE peut traiter directement certains soins ou orienter le patient vers un médecin, après une évaluation.

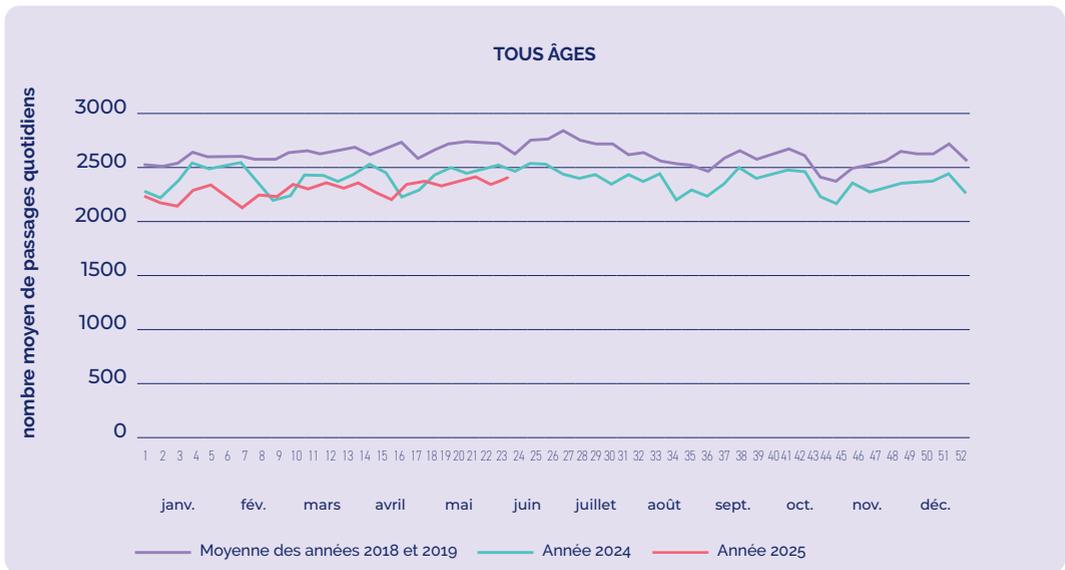
Cette expérimentation, menée dans la CPTS Perche Emeraude, permettra **d'évaluer son efficacité et de proposer un modèle économique** pour un déploiement plus large.

DÉPLOIEMENT DES SERVICES D'ACCÈS AUX SOINS (SAS) : UNE NOUVELLE PORTE D'ENTRÉE DANS LE SYSTÈME DE SANTÉ

En 2024, les services d'accès aux soins sont généralisés sur tout le territoire régional. Leur déploiement a commencé en 2021 en Loire-Atlantique et en Sarthe, avant d'être étendu en 2022 en Vendée. En 2024, le Maine-et-Loire et la Mayenne rejoignent le dispositif. Les SAS s'appuient sur une collaboration historique entre SAMU et médecins généralistes libéraux (via les ADOPS) et doivent progressivement intégrer d'autres disciplines (santé mentale, pédiatrie, gériatrie).

Généralisation en région (Mayenne, Sarthe, Vendée, puis Loire-Atlantique) de la régulation de l'accès des urgences, avec une baisse constatée du nombre de passages aux urgences, une absence d'évènement indésirable grave déclaré, et une augmentation des appels aux SAS d'environ 20%.

Nombre moyen de passages aux urgences en Pays de la Loire :



Accessibilité et équité pour tous

MISSION RÉGIONALE SUR L'ACCÈS AUX SOINS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'ARS Pays de la Loire a fait de **l'amélioration de l'accès aux soins des personnes en situation de handicap une priorité** forte de son Projet régional de santé 2023-2028. Pour accélérer les progrès dans ce domaine, une mission d'expertise régionale a été lancée en septembre 2024, confiée au Pr Mickaël Dinomais, médecin au CHU d'Angers et porteur du dispositif Handisanté 49.

Pendant 12 mois, **cette mission vise à identifier des leviers d'action concrets et efficaces pour réduire les inégalités d'accès aux soins**, tant dans les établissements de santé que dans les cabinets de ville. Elle s'appuiera sur les expériences réussies du territoire et proposera des expérimentations, des pistes de formation des professionnels de santé et des évolutions réglementaires pour bâtir un système de soins plus inclusif.

En lien étroit avec les usagers et les acteurs de terrain, **cette démarche incarne la volonté de l'ARS de coconstruire des solutions adaptées aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap**, pour faire reculer durablement le renoncement aux soins.

23 815
élèves en situation de handicap

font leur rentrée en septembre 2024
(*8% par rapport 2023)



INCLUSION SCOLAIRE : FAIRE DE L'ÉCOLE UN LIEU DE SANTÉ POUR TOUS

À l'occasion de la rentrée 2024, l'ARS Pays de la Loire et l'Académie de Nantes renforcent leur partenariat pour favoriser l'inclusion scolaire des 23 815 élèves en situation de handicap accueillis dans les établissements de la région (+8 % par rapport à 2023). Dans le cadre du plan national « 50 000 solutions », 2,7 millions d'euros sont mobilisés pour financer de nouveaux dispositifs en milieu scolaire, comme les unités d'enseignement autisme et les services d'éducation spéciale à domicile (SESSAD).

En parallèle, les Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS) se déploient sur l'ensemble du territoire régional, avec un budget de 17,1 millions d'euros pour améliorer la coordination entre éducation et secteur médico-social, et proposer des réponses immédiates et adaptées aux besoins des élèves.

Cette dynamique s'inscrit dans une démarche partenariale durable entre l'ARS et le Rectorat, fondée sur des comités de suivi et des groupes de travail conjoints. Elle vise également à anticiper les parcours post-scolaires, avec la création de plus de 260 places en établissements pour jeunes adultes handicapés d'ici 2030.

Chiffres clés

17 millions d'euros

consacrés entre 2025-2028 à la coopération EN-MS dans le cadre des nouveaux Pôles d'Appui à la Scolarité pour la région

5,3 millions d'euros

programmés pour ouvrir des places nouvelles et permettre de libérer des places en IME

2,7 millions de nouveaux projets

de nouveaux projets financés par l'ARS pour le renfort des accompagnements en milieu scolaire dont la création de

9 nouveaux DAR* / unités autisme

(élémentaire ou maternelle) sur la région

**DAR Dispositif d'auto-régulation structure scolaire spécialisée destinée aux enfants présentant des Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) sans déficience intellectuelle associée.*

et la création de

135 nouvelles solutions

d'accompagnements en SESSAD programmées entre 2024 et 2028

Soutien à domicile et transformation des parcours

VIRAGE DOMICILIAIRE ET SOCIÉTÉ INCLUSIVE : 55 MILLIONS D'EUROS POUR TRANSFORMER LES PRATIQUES

L'ARS Pays de la Loire, en lien avec la Préfecture de région, s'engage dans un plan ambitieux pour améliorer l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

D'ici 2030, près de 2 000 solutions nouvelles verront le jour grâce à une enveloppe de plus de 55 millions d'euros, répartie entre création de places, renforcement de l'école inclusive et développement du repérage précoce.

Cette démarche repose sur un diagnostic partagé et une concertation étroite avec les acteurs du territoire, usagers et partenaires. Dès 2024-2025, 18 millions d'euros seront engagés pour soutenir les premières solutions concrètes : unités pour adultes autistes, dispositifs d'autorégulation, places en SSIAD, SESSAD, IME ou FAM, etc.

Ce plan régional donne corps aux engagements de la Conférence nationale du handicap et vise à garantir un accompagnement de qualité, adapté aux choix de vie des personnes, tout au long de leur parcours.

Budget des projets CNH réalisés en 2024 par territoire :

410 000€

44. Loire-Atlantique

758 000€

49. Maine-et-Loire

725 129€

72. Sarthe

596 689€

53. Mayenne

1 438 765€

85. Vendée

2ème unité autisme 49

(à vocation régionale)

1 390 000€

Total PDL budget des projets réalisés en 2024

5 318 583€

ce qui représente 353 nouvelles solutions

Innovation numérique et accès facilité

TÉLÉMÉDECINE ET INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES : OUTILS D'UN ACCÈS REPENSÉ

La **transformation numérique du système de santé en Pays de la Loire s'accélère**, avec des résultats notables dans les établissements sanitaires, les structures médico-sociales et les soins primaires :
Établissements de santé :
82% des 130 établissements de la région ont atteint les objectifs du programme SUN-ES (Séjour Usage Numérique en Établissements de Santé).
Par ailleurs, 96% sont déjà engagés dans le programme HOPEN 2, visant à ouvrir l'hôpital sur son environnement numérique.

Établissements et services sociaux et médico-sociaux : 67% des 2 800 structures ciblées participent aux programmes ESMS Numérique et SONS (Système Ouvert et Non Sélectif).
Chaque année, la région dépasse de 30% les objectifs fixés au niveau national.

Soins primaires : 63% des officines sont désormais équipées d'une Messagerie Sécurisée de Santé (MSS), facilitant les échanges d'informations médicales entre professionnels.

L'un des **défis majeurs reste l'implication des citoyens dans cette transformation numérique**. Bien que des progrès aient été réalisés, seuls 25% des Ligériens ont activé leur compte Mon Espace Santé avec l'appui de 170 ambassadeurs déployés sur le territoire pour encourager son adoption.

82%

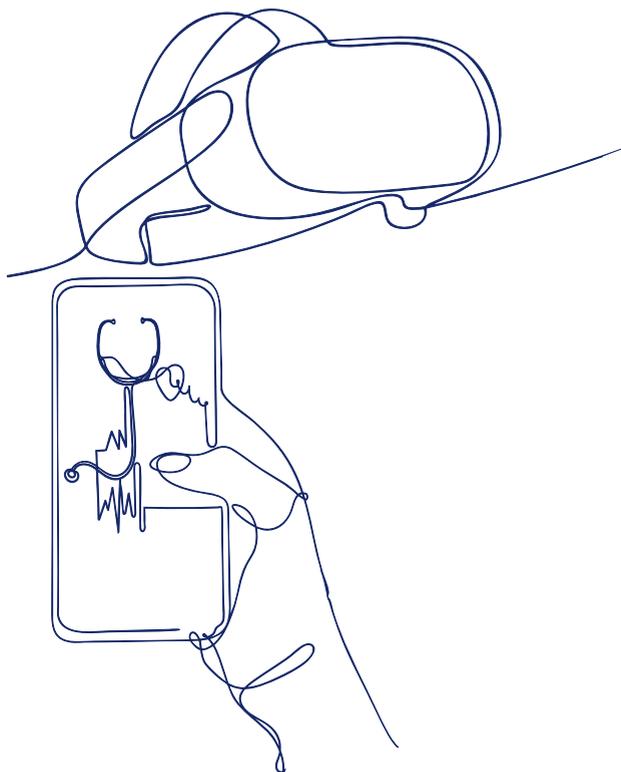
des 130 établissements de la région

ont atteint les objectifs du programme SUN-ES

67%

des 2 800 structures ciblées

participent aux programmes ESMS Numérique et SONS (Système Ouvert et Non Sélectif).



3 Agir au plus près des territoires : co-construire des solutions locales

Comment adapter l'action publique aux réalités et attentes locales ?

État des lieux
des CLS en Pays de la Loire
au 1er février 2025

40
CLS signés
(et 13 en projets)

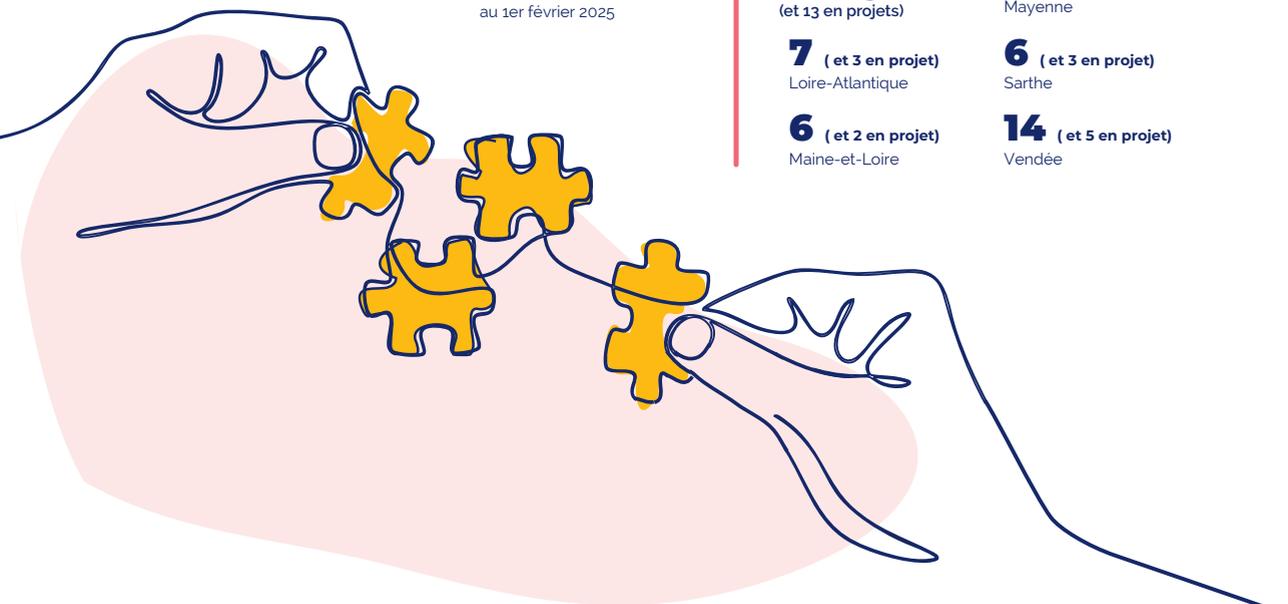
7 (et 3 en projet)
Loire-Atlantique

6 (et 2 en projet)
Maine-et-Loire

7
Mayenne

6 (et 3 en projet)
Sarthe

14 (et 5 en projet)
Vendée



Cadres de coordination territoriale

EN 2024, L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ PAYS DE LA LOIRE A POURSUIVI SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA SANTÉ DE PROXIMITÉ À TRAVERS LA SIGNATURE DE PLUSIEURS CONTRATS LOCAUX DE SANTÉ (CLS).

Ces partenariats, conclus avec les collectivités territoriales, constituent un levier essentiel pour adapter les actions de santé aux besoins spécifiques des territoires. Parmi les CLS signés en 2024, zoom sur cinq d'entre eux :

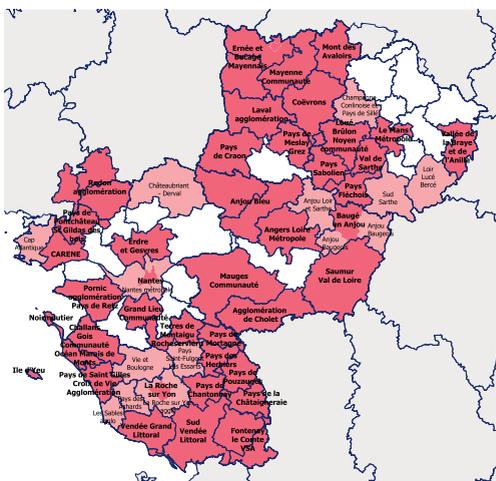
- La communauté de communes du Pays de Retz, axée sur l'amélioration de l'accès aux soins pour les populations rurales.
- La communauté de communes du Sud Vendée, avec un focus sur la prévention et la promotion de la santé mentale.
- La ville de Laval, visant à renforcer la coordination entre acteurs de santé et services sociaux.
- La métropole nantaise (Loire-Atlantique), pour développer des actions ciblées sur l'accès aux soins des populations vulnérables.

La communauté d'agglomération du Choletais (Maine-et-Loire), centrée sur la prévention des maladies chroniques et l'éducation à la santé.

Ces contrats portent sur des thématiques variées telles que la prévention, l'accès aux soins, la santé mentale et la promotion du bien-être. Grâce à une coopération renforcée entre l'ARS, les collectivités et les acteurs locaux, ces initiatives favorisent une approche territorialisée, co-construite et durable.

La collaboration avec les élus et les collectivités locales est fondamentale pour assurer la pertinence et la réussite des CLS. Le soutien apporté aux projets locaux permet d'améliorer l'offre de soins et de renforcer la prévention, en mobilisant les ressources et compétences de chacun. Fin 2024, 84% de la population ligérienne est couverte par un contrat local de santé, et compte tenu du nombre de projets de CLS en cours de discussion avec les collectivités locales la cible de couverture pour les mois qui viennent est de 85,3%.

État des lieux des CLS en Pays de la Loire au 1er février 2025



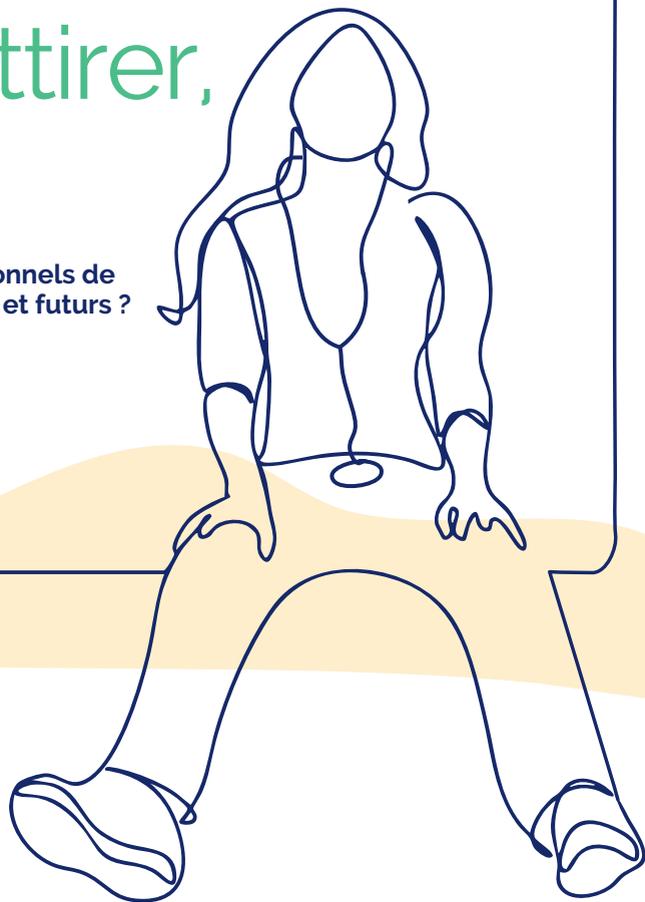
- Départements
- CLS en projet
- CLS signés ou en cours de réactualisation
- EPCI

Source : IGN COG 2024, fichier alimenté par les DT ARS en lien avec le département Démocratie sanitaire et territorialisation

4

Investir dans les métiers : former, attirer, soutenir

Comment préparer les professionnels de santé à relever les défis actuels et futurs ?



Formation initiale adaptée aux enjeux contemporains

FORMATION DES FUTURS MÉDECINS AUX ENJEUX DU HANDICAP

En septembre 2024, l'ARS Pays de la Loire, en partenariat avec le CHU de Nantes et Nantes Université, a lancé une action inédite de sensibilisation au handicap destinée aux étudiants en 3^e année de médecine. Intégré à leur cursus, un stage d'immersion de trois jours dans des structures médico-sociales de Loire-Atlantique permet à **280 futurs médecins de mieux comprendre les réalités vécues par les personnes en situation de handicap**, leurs aidants et les professionnels qui les accompagnent.

Cette expérience, précédée d'une journée de formation et suivie d'un atelier de retour d'expérience, **vise à déconstruire les préjugés, développer l'écoute, l'empathie et une réflexion sur les pratiques professionnelles**. Elle s'inscrit pleinement dans le plan d'action régional de l'ARS en faveur d'un système de santé plus inclusif, conformément aux engagements de la Charte Romain Jacob.

Par cette initiative, l'ARS réaffirme sa **volonté de former des professionnels de santé mieux préparés** à répondre aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.

Attractivité et engagement durable

DÉPLOIEMENT TERRITORIAL DES FORMATIONS EN SANTÉ DANS L'HÉMI-RÉGION OUEST

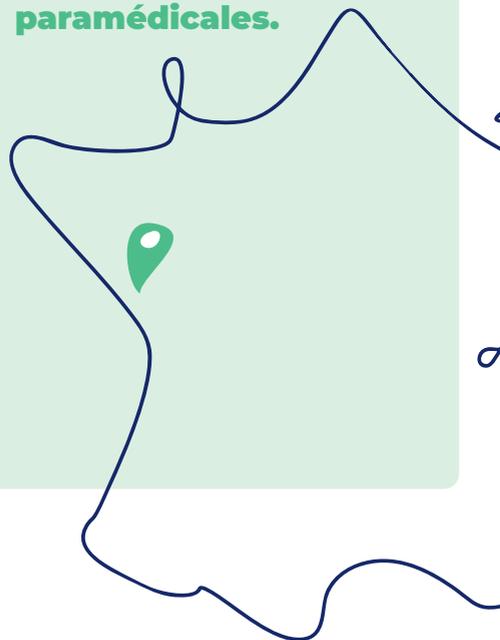
En 2024, plusieurs initiatives ont été engagées pour **renforcer l'offre de formation en santé sur l'ensemble des territoires de l'hémi-région Ouest**. Des conventions ont élargi l'accès aux stages dans le secteur libéral pour les étudiants infirmiers et orthophonistes, tandis que des dispositifs structurants comme le Territoire Universitaire Santé (TUS) et le Pôle fédératif des soins primaires permettent une meilleure répartition des internes, notamment en Mayenne, Sarthe et Maine-et-Loire.

Le TUS, porté par l'université d'Angers, contribue à l'attractivité des zones sous-dotées. L'universitarisation progresse également, avec **l'ouverture prévue d'une formation de médecine en Vendée à l'horizon 2025-2026, et des projets en psychiatrie**.

Un IFSI en alternance a ouvert en 2024 aux Sables d'Olonne, avec un fort taux de remplissage. L'ARS soutient également **l'innovation en formation avec la création d'IFAP et d'IFAS intégrés à des structures locales**, comme en EHPAD en Vendée.

Enfin, la montée en puissance de l'alternance dans le secteur public est appuyée **par une convention avec l'ANFH (500 000€ en 2024), ayant déjà bénéficié à 127 professionnels dans 73 établissements**.

Plusieurs filières sont concernées, renforçant le maillage territorial en **compétences paramédicales**.



ZOOM

les projets territoriaux

Côté soins sur le territoire du Pays de Retz (44)

Côté Soins est un dispositif RH innovant au service du territoire, réunissant les établissements de santé, les établissements médico-sociaux, les CPTS et les élus pour une approche collective, solidaire et participative.

L'objectif est de répondre aux problématiques communes d'attractivité et de solution RH des acteurs sanitaires et du médico-social et aux attentes des professionnels du soin et du prendre soin, en lien avec les partenaires institutionnels et territoriaux.



Les quatre axes identifiés pour répondre aux enjeux du territoire sont les suivants :

- 1** veiller sur les besoins et disponibilités en ressources humaines,
- 2** aller à la rencontre des professionnels et candidats potentiels pour favoriser la découverte des métiers,
- 3** orienter et accompagner les trajectoires professionnelles,
- 4** et enfin faciliter la conciliation entre la vie professionnelle et personnelle tout en levant les freins périphériques à l'installation.

Protéger les plus fragiles :

accompagner le grand âge avec humanité

Comment garantir la dignité, le soin et l'accompagnement des personnes âgées en situation de dépendance ?



Qualité et sécurité des établissements pour personnes âgées

DÉPLOIEMENT DU PLAN NATIONAL DE CONTRÔLE DES EHPAD

Dans le cadre du plan national d'inspection-contrôle des EHPAD lancé en 2022 à la suite de l'affaire Orpéa, l'ARS Pays de la Loire s'est pleinement mobilisée pour inspecter les 578 établissements de la région, atteignant un taux de couverture de 99% au 31 décembre 2024.

Ce programme, mené en lien avec les Départements, s'est décliné en trois volets :

- inspections sur site en prévention de la maltraitance
- inspections médico-pharmaceutiques et contrôles sur pièces.

Les problématiques les plus fréquemment rencontrées concernent la gouvernance, la gestion des risques, les ressources humaines et la sécurisation des soins. Dans 63% des cas, des inspections inopinées ont été menées et 90 % des inspections prévention ont été réalisées conjointement avec les Départements.

Ce plan d'envergure a renforcé la capacité d'intervention de l'ARS et s'inscrit dans une logique d'amélioration continue, graduée et ciblée de la qualité de l'accompagnement des résidents.

Au total

10 926
recommandations

2 945
prescriptions

22
injonctions
envisagées ont été recensées

ACCOMPAGNEMENT DES EHPAD EN DIFFICULTÉ : PRÉVENIR LES RUPTURES, RESTAURER LA CONFIANCE

En 2024, l'ARS Pays de la Loire a poursuivi et renforcé son engagement aux côtés des EHPAD confrontés à des fragilités budgétaires, financières ou organisationnelles. L'installation des commissions CODIFFEMS (Commissions du Fonds d'Urgence des EHPAD) a permis d'objectiver les situations à partir d'une analyse croisée des données et de promouvoir des réponses ciblées. Le dispositif de scoring régional, développé en lien avec la DRFIP, s'est affirmé comme un outil de détection précoce efficace, contribuant à une approche plus préventive des difficultés.

Enveloppe de soutien de

100
millions d'euros
au niveau national
pour les ESSMS en difficulté

Enveloppe FIR ARS, Pays de la Loire

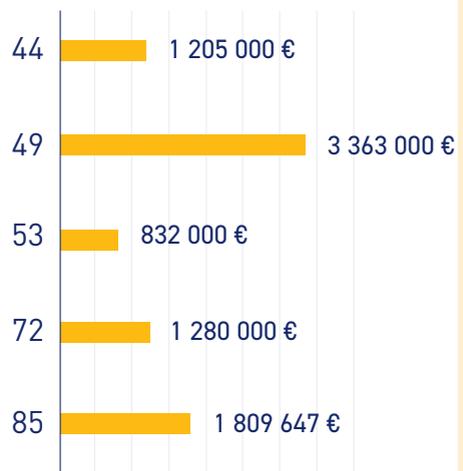
8,5
millions d'euros
fin 2024

L'accompagnement par des pairs a permis de **stabiliser plusieurs structures sans recourir à l'administration provisoire, tout en favorisant le renforcement des compétences des équipes de direction.**

Par ailleurs, des leviers complémentaires ont été identifiés, notamment en matière de **gestion des ressources humaines, de restructuration de dettes ou d'accompagnement au pilotage.**

Le développement de dispositifs territoriaux partagés, comme les GTSMS, constitue une **piste prometteuse pour une réponse coordonnée et durable aux enjeux des établissements.** L'ARS réaffirme son souhait de disposer de moyens adaptés et pérennes, notamment à travers une enveloppe FIR dédiée, afin de garantir un accompagnement structurant et réactif.

Déclinaison total financement (hors CD) par Dép.



LE RÔLE STRUCTURANT DES CENTRES DE RESSOURCES TERRITORIAUX

Le centre de ressources territorial pour les personnes âgées, **assure le lien avec la filière gériatrique** et les acteurs intervenant dans l'accompagnement et les soins des personnes âgées sur un territoire donné.

Le maillage territorial CRT se poursuit avec **une perspective de 28 pour la totalité des Pays de la Loire**. 10 CRT sont autorisés. La répartition des 28 CRT doit permettre aux 5 directions territoriales de définir les territoires de couverture et donc d'éviter l'expression de zones non couvertes.

La création de CRT par redéploiement de l'offre est également envisagée avec une initiative programmée dans le 49.



Bilan social de l'ARS Pays de la Loire

chiffres clés internes et communication

Chiffres RH

317
femmes

répartition femmes /
hommes

119
hommes

répartition femmes /
hommes



439
nombre
agents

au 31.12.2024

66
recrutements
externes

en 2024

1410
nombre de
jours

de formations individuelles et
collectives

Chiffres Communication



26 227
le nombre
d'abonnés

sur la page LinkedIn de l'ARS
+ 4 817 abonnés sur l'année 2024

52
communiqués
de presse

47
supports

de communication «print» réalisés
en interne

567 570
visites

du site internet de l'ARS sur 2024

Conclusion

Construire une santé du quotidien, ambitieuse, humaine et durable.

En 2024, l'ARS Pays de la Loire a continué de **déployer des actions innovantes et solidaires pour améliorer la santé des Ligériens, renforcer l'accès aux soins et promouvoir l'inclusion**. À travers ses nombreux projets territoriaux et partenariats, l'Agence reste déterminée à répondre aux enjeux de santé publique et à **préparer l'avenir en garantissant des soins de qualité pour tous**. Ces initiatives témoignent de notre engagement constant pour une santé accessible, inclusive et durable.

L'ARS poursuivra son action en 2025 avec une volonté affirmée de répondre aux défis régionaux.

